



Education

L'inspection générale étrille la réforme du bac

PAGE 12

FRANCE

L'inspection générale met une mauvaise note au bac Blanquer

L'institution juge que les nouvelles épreuves « complexifient » l'examen

C'est un nouvel accroc dans le déploiement de la réforme du lycée : une note de l'inspection générale, transférée le jeudi 27 février aux organisations syndicales, pose un regard critique sur la mise en place du nouveau système, et en particulier sur les nouvelles épreuves communes de contrôle continu (E3C) toujours en cours. Elles ont été perturbées, avant les vacances d'hiver, dans 15 % des établissements scolaires, selon un décompte du ministère de l'éducation nationale. Quelques lycées d'Ile-de-France ont de nouveau fait face à des difficultés lors de la reprise des cours, le 24 février.

L'inspection générale souligne que les élèves se disent « sous la pression constante de l'évaluation » avec les E3C, tandis que leurs parents dénoncent une « complexité excessive ». De leur côté, les chefs d'établissement se sentent « chargés d'organiser en continu des examens », jugeant que l'on « affirme simplifier le bac alors qu'on le complexifie ».

Au-delà de l'aspect logistique de l'organisation des E3C, l'inspection générale relève un problème de fond : les épreuves de contrôle continu instituent « une confusion entre la logique de la certification (baccalauréat) et la logique de la formation (notes balises), qui devrait être au cœur de la réforme : le poids effectif ou présumé des E3C déséquilibre l'ensemble, au détriment de la formation ».

« Cette note confirme ce que nous disons depuis des mois », juge Sophie Vénétiay, du SNES-FSU. Le syndicat, majoritaire chez les enseignants du lycée, demande l'annulation des E3C et le retour à un bac terminal. Le SGEN-CFDT relève des points qui « font consensus, entre les relevés que nous avons pu faire côté syndical et ce qui a été constaté par la presse », relève Alexis Torchet, membre du comité de suivi pour ce syndicat. « La différence, c'est que ce sont les inspecteurs, indépendants, qui le disent. »

Le sort des options en suspens

Le comité de suivi de la réforme du lycée se réunira, le 11 mars, avec les E3C pour ordre du jour. Des propositions de « simplification » devraient sortir de cette réunion, arbitrées dans la foulée par le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Selon un connaisseur du dossier, « il s'agira de trouver un point d'équilibre entre le SNES, qui demande le retour au bac terminal, et ceux qui demandent la prise en compte des notes du bulletin scolaire pour 40 % de la note finale », soit le SGEN-CFDT et le SNPDEN, le syndicat majoritaire des chefs d'établissement.

Dans la formule actuelle, les épreuves finales comptent pour 60 % de la note du baccalauréat, les E3C pour 30 %, et le bulletin pour 10 %. Cette position de compromis avait été trouvée entre les syndicats qui refusaient l'abandon du bac terminal et ceux qui demandaient le passage au con-

trôle continu simple.

Dans la préparation de la rentrée de septembre, les lycées risquent en outre de se trouver confrontés à des problèmes de moyens, juge l'inspection générale. Les établissements feront face à une « forte demande » pour deux options : les « mathématiques complémentaires », destinées à ceux qui abandonnent la spécialité mathématiques en terminale, et les « mathématiques spéciales », une option de perfectionnement pour les scientifiques. La « dotation horaire globale » des établissements – leur budget, dans le jargon de l'école – devra être répartie en fonction de cette demande.

Le sort des « options plus traditionnelles, comme les options arts ou de langue vivante 3 ou encore de langues anciennes » est donc en question. « Ces options – dont certaines portent l'identité de l'établissement – risquent de ne plus pouvoir être financées », juge la note. « La préparation de la rentrée est un vrai problème, on le voit dans des lycées où, pour ouvrir un groupe de maths complémentaire, on a fermé un groupe de théâtre », s'inquiète Sophie Vénétiay. Cette note montre enfin « les difficultés des établissements à travailler dans l'urgence sur cette réforme », conclut Alexis Torchet. Dans ce cadre, la « crise de E3C » est un « révélateur de toute une série de problèmes qui n'ont pas été résolus ». Reste à savoir quel sera l'impact politique de cet « état des lieux plutôt négatif », selon le mot du syndicaliste.

« Le ministre est demandeur

d'évolutions, et cette note est en ce sens plutôt constructive, juge un proche de Jean-Michel Blanquer. Ce sont plutôt les cadres de l'éducation nationale qui cherchent à relativiser les problèmes, car ils ne souhaitent pas reprendre des choses qu'ils ont déjà commencé à mettre en place.» Côté ministère, on assume que la réforme «entraîne des changements profonds» qui ne vont pas sans difficultés, tout en jugeant que l'inspection générale offre une «remontée intéressante» qui doit permettre de «retravailler» et «d'affiner» la mise en place de la réforme du bac. ■

VIOLAINE MORIN

**L'inspection
générale
souligne que les
élèves se disent
« sous la pression
constante
de l'évaluation »**